

Résumé des vérifications indépendantes des forêts de 2022 – forêt Dog River-Matawin

La vérification indépendante de la forêt Dog River-Matawin Forest s'est étendue sur une période de sept ans allant du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2022. Resolute FP Canada Inc. est le titulaire du permis d'aménagement forestier durable pour l'unité de gestion. Le ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario, le district de Thunder Bay dans la Région du Nord-Ouest et les bureaux principaux du MRNF ont également été vérifiés. Les processus de planification de la gestion forestière suivants ont fait l'objet d'une vérification :

- le plan de gestion forestière 2009-2019 : mise en œuvre des années 7 à 10 (du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2019)
- le plan provisoire 2019-2021 : planification et mise en œuvre
- le plan de gestion forestière 2021-2031 : préparation et mise en œuvre de l'année 1 (du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022)

La dernière vérification indépendante de la forêt (2015) comportait cinq recommandations. Trois recommandations ont été acheminées au district de Thunder Bay du MRNF et/ou à Resolute et deux ont été adressées aux bureaux principaux du MRNF. Toutes les recommandations ont été appliquées avec succès.

L'équipe de vérification a déterminé quatre conclusions afin d'aborder les cas de non-conformité à un règlement et/ou à une politique ou a décelé un manque d'efficacité dans les activités de gestion forestière. Comme le ministère des Richesses naturelles et des Forêts n'a pas suivi les processus prescrits pour l'exécution de l'inventaire des ressources forestières, le plan de gestion forestière sur 10 ans a été retardé. On s'est aperçu que Resolute n'était pas en conformité avec les conditions relatives aux routes nouvelles et existantes, aux pistes d'atterrissage et aux puits d'extraction d'agrégats, surtout en ce qui concerne les pistes d'atterrissage pendant la mise en place des opérations prévues pour la phase 2 (2014-2019). Le ministère des Richesses naturelles et des Forêts n'a pas atteint sa cible de conformité pour les périodes qui vont de 2019-2020 à 2021-2022. Enfin, il n'y a pas eu de programme d'évaluation en place depuis 2018 qui aurait permis au ministère des Richesses naturelles et des Forêts de valider l'exactitude des résultats de l'évaluation des établissements du titulaire du permis.

L'équipe de vérification conclut que la gestion de la forêt Dog River-Matawin était généralement conforme aux lois, aux règlements et aux politiques en vigueur pendant la période visée par la vérification, ainsi qu'aux conditions du Permis d'aménagement forestier durable n° 542459, dont Resolute FP Canada Inc est la titulaire. La forêt est

gérée conformément aux principes de gestion forestière durable de l'*Independent Forest Audit Process and Protocol*, sur lesquels l'évaluation était fondée.